

## Conseil Municipal

### Procès-verbal de la séance du 27 mars 2026 à 18h30

---

**Présents :** Bellizzi Thérèse, Brame Michel, Ciocca Guillaume, Dubois Hélène, Dubrocard Anne, ELZIERE Jean-Paul, Martino Armand, Meynadier Angélique, Roquier Alexandre, Urrusty Cécile, Valdeyron Patrick

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :** Urrusty Cécile

#### **1 – Approbation du procès-verbal des séances du 04/03/2026 et 22/03/2026**

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **2 – Délégations d'attribution du conseil municipal au Maire**

Le Conseil décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup> :** Monsieur le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal prise en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et pour la durée de son mandat :

1°) de procéder, dans la limite de 100 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

2°) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

3°) de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

4°) de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

5°) de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

6°) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

7°) de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 50 000 € par année civile ;

**Article 2 :** Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **3 – Indemnité de fonction des élus**

M. le maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

Que le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints (et éventuellement des conseillers) est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, fixé aux taux suivants :

- maire : 32 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- Adjoints : 10,6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- Conseillers délégués : 2,25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du code général des collectivités territoriales ;

Que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement ;

Que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget communal.

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **4 – Composition commission appel d'offres (CAO)**

Sont candidats aux postes : Michel BRAME, Jean-Paul ELZIÈRE, Armand MARTINO, Cécile URRUSTY, DUBOIS Hélène

Le conseil municipal décide :

Sont donc désignés en tant que **délégués titulaires** : Michel BRAME, Jean-Paul ELZIÈRE, Armand MARTINO

Sont donc désignés en tant que **délégués suppléants** : Cécile URRUSTY, DUBOIS Hélène

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **5 – Composition commission des finances**

Sont candidats au poste de titulaire : Anne DUBROCARD, Thérèse BELLIZZI, Michel BRAME, Cécile URRUSTY, Jean-Paul ELZIERE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer 4 sièges pour cette commission des finances.

Sont donc désignés en tant que **délégués titulaires** : Patrick VALDEYRON, Anne DUBROCARD, Thérèse BELLIZZI, Michel BRAME

Sont donc désignés en tant que **délégués suppléants** : Cécile URRUSTY, Jean-Paul ELZIERE

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **6 – Désignation du délégué de la commission de contrôle des listes électorales**

La candidature enregistrée est la suivante : Thérèse BELLIZZI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- Thérèse BELLIZZI : déléguée titulaire
- Anne DUBROCARD : déléguée suppléante

à la Commission de contrôle des listes électorales.

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **7 – Désignation des délégués dans des organes extérieurs**

Voir liste en annexe (organes extérieurs et commissions extramunicipales)

Toutes les propositions ont été votées à l'unanimité

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **8 – Remplacement d'agents en arrêt**

M. le Maire indique qu'il faut assurer une continuité de service public même dans le cas où des agents titulaires ou non titulaires seraient absents, pour cause d'arrêt maladie ou autre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à procéder à un recrutement d'urgence et provisoire lors de l'absence d'un agent titulaire ou non titulaire lorsque la continuité de service l'impose, et cela durant toute l'absence du dit agent absent.

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **9 – RODP électricité 2026**

M. le Maire donne connaissance au Conseil municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R. 2333-105 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Il propose au Conseil :

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du Code général des collectivités territoriales visés ci-dessus et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal officiel de la République Française, soit un taux de revalorisation de 57,70 % applicable à la formule de calcul.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

ADOpte la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

DECIDE de demander une redevance d'occupation du domaine public 2026 d'électricité de 245 €. M. le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### **10 – Convention implantation aire compostage partagé Le Meyran**

M. le Maire informe le conseil municipal que le Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère propose une expérimentation de 2ème site de compostage partagé sur notre Commune. Le lieu choisi est situé au niveau de l'aire de tri sélectif et d'un transformateur parcelle H 1173 au Meyran. Une convention de mise en place est proposée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ladite convention avec s propriétaires de la parcelle concernée.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### **11 – Questions diverses**

- Programme de voirie 2025 : Un courrier recommande a été envoyé à l'Entreprise Robert en date du 02/02/2025, par le SDEE 48 qui gère le groupement d'achat sur le programme des routes de la Lozère pour les communes partenaires. Un nouveau planning des travaux nous a été envoyé et prévoit un démarrage des travaux au 13/04/2025 sur notre commune.
- Programme de voirie 2026 : La programmation est faite et la commune attend les devis de Lozère ingénierie. Puis lancement de l'appel d'offre par le SDEE 48.
- Création d'un poste d'agent technique : le conseil municipal envisage de créer un poste d'agent et une fiche de poste sera établie. Le poste de l'agent actuellement en maladie sera pourvu en remplacement temporaire.

La séance est levée à 20h35

La Secrétaire de séance,

Cécile URRUSTY



Le Maire,

Patrick VALDEYRON



## **Commune de Saint Etienne Vallée Française** **Représentations et commissions**

### **Commission d'appels d'offres (CAO)**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
VALDEYRON Patrick	URRUSTY Cécile
BRAME Michel	DUBOIS Hélène
ELZIERE Jean-Paul	
MARTINO Armand	

### **Commission des finances**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
VALDEYRON Patrick	URRUSTY Cécile
DUBROCARD Anne	ELZIERE Jean-Paul
BELLIZZI Thérèse	
BRAME Michel	

### **SDEE 48**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
VALDEYRON Patrick	URRUSTY Cécile

### **Syndicat mixte Lozère numérique**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ELZIERE Jean-Paul	BELLIZZI Thérèse

### **Lozère Ingénierie**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
VALDEYRON Patrick	MARTINO Armand

### **Ambroisie (ARS)**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
URRUSTY Cécile	BELLIZZI Thérèse

### **Correspondant incendie et secours**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
VALDEYRON Patrick	

### **Commission de contrôle des listes électorales**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
BELLIZZI Thérèse	DUBROCARD Anne

### **Association Trait d'Union**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
DUBOIS Hélène	MEYNADIER Angélique

**A.GE.D.I. (logiciel gestion commune)**

Titulaires	Suppléants
BELLIZZI Thérèse	URRUSTY Cécile

**CLECT (Commission locale Evaluation Charges Transférées) CC CML**

Titulaires	Suppléants
DUBROCARD Anne	BELLIZZI Thérèse

**Syndicat mixte Environnement sud Lozère (OM)**

Titulaires	Suppléants
VALDEYRON Patrick	DUBOIS Hélène

**Correspondant Défense**

Titulaires	Suppléants
VALDEYRON Patrick	

**Syndicat des Hautes Vallées cévenoles (SHVC)**

Titulaires	Suppléants
DUBROCARD Anne	ELZIERE Jean-Paul

**SAS Cévennes durables (CevenRgie)**

Titulaires	Suppléants
ELZIERE Jean-Paul	URRUSTY Cécile

**CNAS**

Titulaires	Suppléants
VALDEYRON Patrick	

**Correspondant tempête ENEDIS)**

Titulaires	Suppléants
VALDEYRON Patrick	

**Contrats verts**

Titulaires	Suppléants
MARTINO Armand	ELZIERE Jean-Paul

**CA du Collège Achille Rousson**

Titulaires	Suppléants
ELZIERE Jean-Paul	MEYNADIER Angélique

**Conseil d'école**

Titulaires	Suppléants
DUBOIS Hélène	VALDEYRON Patrick

**Office de tourisme Cévennes Mont Lozère**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
BRAME Michel	ROQUIER Alexandre

## Commissions extramunicipales

### Commission Information communication

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	SLOSSE Cindy
URRUSTY Cécile	ELZIERE Jean-Paul
DUBOIS Hélène	

### Commission Environnement, transition énergétique

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	MARTINO Armand
DUBROCARD Anne	ELZIERE Jean-Paul
URRUSTY Cécile	

### Commission Animation culturelle et associations Jeunesse et Sport

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	CIOCCA Guillaume
MEYNADIER Angélique	DUBOIS Hélène
ELZIERE Jean-Paul	

### Commission Urbanisme, grands travaux et voirie

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	URRUSTY Cécile
ELZIERE Jean-Paul	MARTINO Armand
DUBROCARD Anne	BRAME Michel

### Commission Ressources humaines

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	MEYNADIER Angélique
BELLIZZI Thérèse	SLOSSE Cindy
MARTINO Armand	BRAME Michel

### Commission tourisme

Titulaires	Titulaires
BRAME Michel	VALDEYRON Patrick
ROQUIER Alexandre	CIOCCA Guillaume

### Commission santé/cadre de vie/social

Titulaires	Titulaires
MEYNADIER Angélique	SLOSSE Cindy
ELZIERE Jean-Paul	DUBOIS Hélène
VALDEYRON Patrick	

### Commission logement

Titulaires	Titulaires
BELLIZZI Thérèse	VALDEYRON Patrick
ELZIERE Jean-Paul	BRAME Michel

**Commission agriculture**

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	URRUSTY Cécile
BRAME Michel	ROQUIER Alexandre
DUBROCARD Anne	

**Commission marchés/fêtes et cérémonies**

Titulaires	Titulaires
VALDEYRON Patrick	MARTINO Armand
BELLIZZI Thérèse	MEYNADIER Angélique
ROQUIER Alexandre	DUBOIS Hélène